



PROCHAINE SESSION : OCTOBRE 2025

Ancré dans la tradition des métiers du BTP et du négoce, le tutorat s'inscrit dans le quotidien de votre entreprise et vos salariés. Outil de gestion de vos compétences, le tutorat vous permet de valoriser la transmission de savoir-faire et de favoriser l'intégration durable de nouveaux salariés.



EN PRATIQUE

- **Lieu de formation :**

Arras ou Beaurains (62)

- **Dates de formation :**

16 octobre et 13 novembre 2025

- **Durée de la formation :**

14h (2 jours)

- **Articulation de la formation**

2 *1 jour en présentiel

- **Coûts de la formation :**

290€ la formation (20,71€ / H)



LA PRISE EN CHARGE

- **Coûts pédagogiques :**

15€ HT/heure minimum
(contactez votre conseiller formation)

POUR VOUS INSCRIRE

Accédez [AU BULLETIN D'INSCRIPTION](#)

CONTACT

Financement, modalités de formation,
un conseiller à votre écoute :

[Consultez les coordonnées de mon contact](#)



LA FORMATION S'ADRESSE À :

- Professionnels du Bâtiment, des Travaux Publics ou du Négoce des matériaux de construction amenés à encadrer et accompagner dans son parcours, un compagnon en évolution de poste, un jeune ou un nouvel embauché.



LES BÉNÉFICES

- une formation préparant au titre de Maître d'Apprentissage Confirmé.
- une formation remplissant les conditions requises pour le versement de l'aide à la fonction tutorale.
- une formation s'appuyant sur la participation active des stagiaires (jeux pédagogiques, exercices pratiques et mises en situation).



PROGRAMME DE FORMATION

- **Définir** la mission et les rôles du tuteur en fonction du contexte donné.
- **Comprendre et identifier** les besoins de l'apprenant
- **Transférer** le savoir-faire et **accompagner** l'acquisition des compétences
- **Evaluer** l'apprenant
- **Coordonner** son action avec les autres partenaires et favoriser la liaison avec le CFA (Centre de Formation d'Apprentis) ou le centre

